



## Etat de préparation à la REDD+ au Togo: R-package

14 Décembre 2021



GRUPE DE LA BANQUE MONDIALE

**Quatorzième réunion de l'Assemblée des participants (PA14)**  
**Trentième réunion du Comité des participants (PC30)**



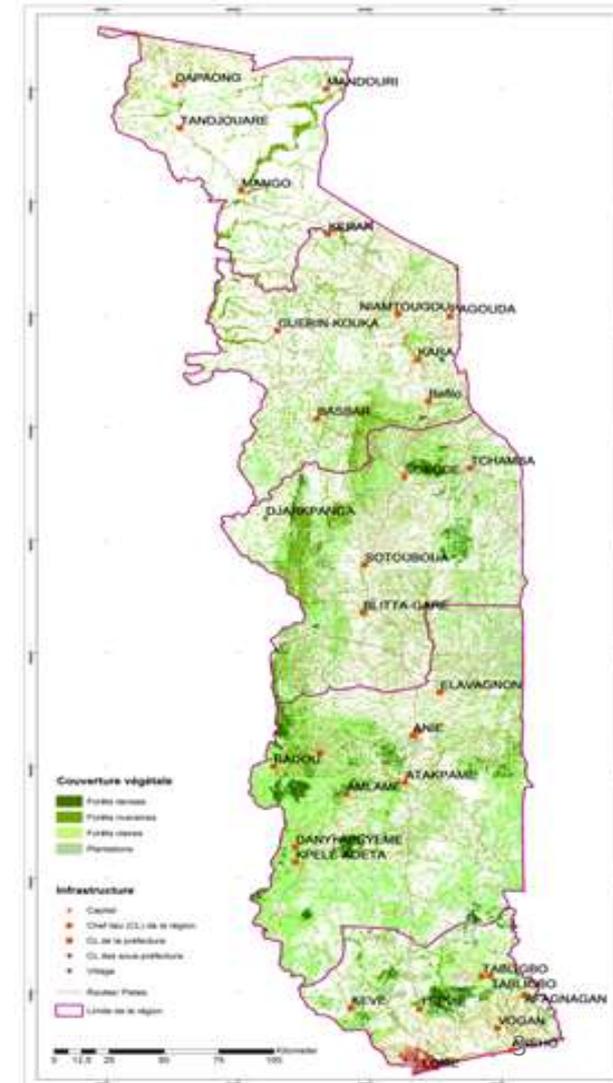


# PLAN DE LA PRESENTATION

- 1. Bref aperçu sur le Togo**
- 2. Evènements majeurs du processus de préparation du Togo à la REDD+**
- 3. Financement du processus de préparation du Togo**
- 4. Défis de la préparation à la REDD+ au Togo**
- 5. Composantes du « readiness »**
- 6. Autoévaluation participative du processus**
- 7. Analyse FFOM (SWOT) du processus REDD+**
- 8. Défis actuels à relever**

# 1. Où se trouve le Togo ?

- Le Togo est situé sur la côte du Golfe de Guinée en Afrique de l'Ouest
- superficie de **56 600 km<sup>2</sup>**
- Population: **8 millions d'habitants.**
- Taux de couverture forestière estimée à **24,24%** et un taux de déforestation de **0,42% par an**



# CONDUITE DU PROCESSUS REDD+

Séance de sensibilisation des parties prenantes à la base

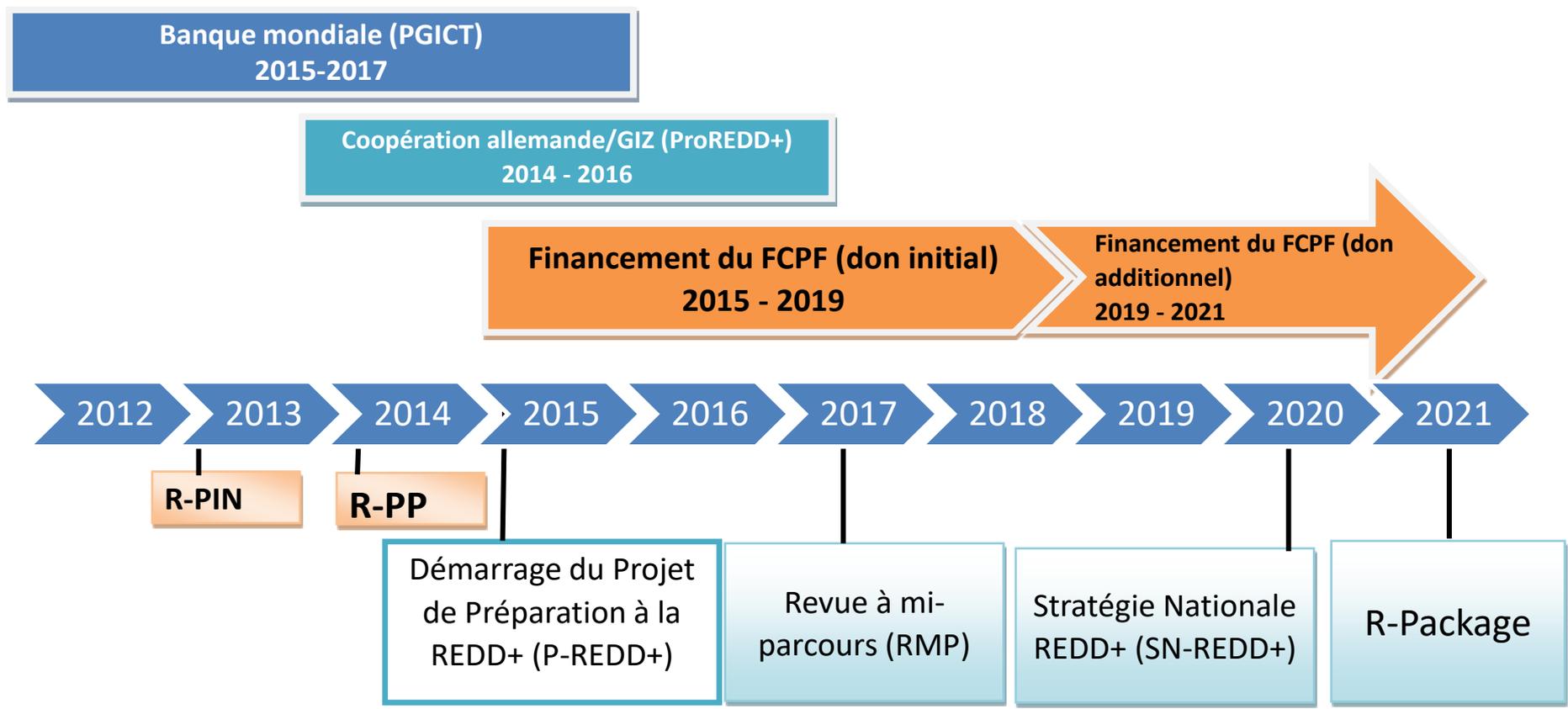


Inventaire forestier





# 2. Evènements majeurs du processus de préparation du Togo à la REDD+





### 3. Financement du processus de préparation au Togo Engagement national et international

*Budget initial de R-PP du Togo (Janvier 2015) ; engagement jusqu'au 31 Décembre 2019 ; RMP et fond additionnel supplémentaire au FCPF (2019)*

Source de financement	Budget initial R-PP Janvier 2015 US\$	Engagement jusqu'à fin 2018 US\$	Fonds additionnels demandés jusqu'à fin 2021 - US\$
▪ Gouvernement du Togo	413'900	413'900	
▪ FCPF (Banque mondiale)	3'800'000	3'800'000	2'930'000
▪ PGICT (Banque Mondiale)	1'289'000	137'000	
▪ ProREDD (GIZ, Coop. Allemande)	1'376'000	1'376'000	
<b>TOTAL</b>	<b>6'878'900</b>	<b>5'726'900</b>	<b>2'930'000</b>



## 5. Composantes du «readiness »

<b>1</b>	<b>Organisation et préparation de la consultation</b>	
	1a Dispositifs nationaux de gestion de la REDD+	✘
	1b Consultation, participation et sensibilisation	✘
<b>2</b>	<b>Préparation de la Stratégie Nationale REDD+</b>	
	2a Travaux analytiques: REDD+, cadre politique, gouvernance	✘
	2b Options stratégiques REDD+	✘
	2c Cadre de la mise en œuvre	✘
	2d Impact social et environnemental prévu dans la préparation de la REDD+	✘
<b>3</b>	<b>Niveau de référence des émissions / Niveau de référence forêt</b>	✘
<b>4</b>	<b>Système de suivi des forêts et mesures de sauvegarde</b>	
	4a Système national de suivi forestier	✘
	4b Système d'information sur les bénéfices «non-carbone»	✘



## 6. Auto – évaluation participative

- Couvre la période: Janvier 2015 jusqu'à nos jours
- Présente une «auto-évaluation» des travaux techniques faits sur la base d'un guide «R-Package» du FCPF
- Donne un aperçu sur le financement de la préparation à la REDD+ de la mise en œuvre du R-PP
- Donne un aperçu sur les éléments techniques réalisés depuis la présentation du RMP de la préparation à la REDD+



## 6. Auto-évaluation participative du processus)

Etapes	Activités	Période
Préparatoires	Echanges et cadrage sur l'élaboration du R-package	Janvier – mars 2021
	Compilation des documents clés	
	Exploitation de la documentation et production de la version 0 du R-package	
Consultations	Partage de la version 0 avec les parties prenantes	Avril – mai 2021
	Consultations des parties prenantes	
	Rédaction version 1 du R-Package	Juin 2021
Validation	Approbation par le CNREDD+	Août 2021
	Transmission de la version finale à la BM	Août 2021

# PROCESSUS DE CONDUITE DE L'AUTOEVALUATION

- 05 catégories de parties prenantes :
- i) les autorités administratives, communales et locales ;
- ii) les acteurs des services techniques déconcentrés ;
- iii) les acteurs des organisations de la société civile ;
- iv) les acteurs du secteur privé et ;
- v) les professionnels des médias. .

Les échanges ont portées sur:

- ❑ le point sur l'état de préparation du Togo à la REDD+, analyse des principaux acquis ;
- ❑ les 34 critères du cadre d'évaluation de préparation à la REDD+ du FCPF ;
- ❑ Identification et analyse des points forts et les points faibles ;
- ❑ Identification des activités à mener pour améliorer les points faibles et/ou pour consolider les points forts.



SAVANES

• 86 H  
• 12 F



KARA

• 87 H  
• 19 F



CENTRALE

• 78 H  
• 16 F



PLATEAUX  
EST

• 83 H  
• 12 F



PLATEAUX  
OUEST

• 59 H  
• 20 F



MARITIME

• 79 H  
• 19 F



LOME  
COMMUNE

• 56 H  
• 18 F

# RESULTATS DE L'AUTOEVALUATION



# 6. Auto-évaluation participative du processus

Evaluation		Juillet 2017	Mai 2021	Décembre 2021
3	Progrès substantiels	3/10	7/10	7/10
2	Bonnes avancées, plus d'efforts requis	4/10	3/10	3/10
1	Plus d'efforts requis	1/10	0/10	0/10
0	Absence de progrès	2/10	0/10	0/10

Composantes	Objectifs	Evaluation		
		2017	Mai 2021	Décembre 2021

## 1. Organisation et consultations

1 a. Dispositifs nationaux de gestion nationale REDD+	1) Responsabilité et transparence	3	7	7
	2) Mandat et budget opérationnels	2	3	3
	3) Mécanismes de coordination multisectorielle et collaboration intersectorielle	2	3	3
	4) Capacité de supervision technique	2	3	3
	5) Capacité de gestion des fonds	3	3	3
	6) Mécanisme de remontée d'information et de recours	0	2	3
1 b. Consultation, participation et sensibilisation	7) Participation et engagement des principales parties prenantes	3	3	3
	8) Processus de consultation	1	3	3
	9) Diffusion de l'information et accès à l'information	2	3	3
	10) Utilisation et divulgation des résultats des consultations	0	3	3

12/9/2021

Evaluation		Juillet 2017	Mai 2021	Décembre 2021
3	Progrès substantiels	0/15	9/15	9/15
2	Bonnes avancées, plus d'efforts requis	0/15	5/15	6/15
1	Plus d'efforts requis	7/15	1/15	0/15
0	Absence de progrès	8/15	0/15	0/15

Composante	Objectifs	Evaluation		
		2017	Mai 2021	Decembre 2021

## 2. Préparation de la stratégie REDD+

2a. Évaluation de l'utilisation des terres, des changements d'affectation des pilotes, loi sur les forêts, Politique et gouvernance	11) Evaluation et analyse			
	12) Hiérarchisation des facteurs directs et indirects/obstacles à la mise en valeur des forêts			
	13) Liens entre ces éléments favorables/défavorables et les activités de REDD+			
	14) Plans d'action pour prendre en compte le droit aux ressources naturelles, le régime foncier et la gouvernance			
	15) Incidence sur les lois et politiques forestières			
2b. Options stratégiques REDD+	16) Sélection et hiérarchisation des options stratégiques de la REDD +			
	17) Évaluation de la faisabilité			
	18) Incidence des options stratégiques sur les politiques sectorielles en vigueur			
2c. Cadre de mise en œuvre	19) Adoption et application de lois et de réglementation			
	20) Directives de mise en œuvre			
	21) Mécanisme de partage des avantages			
	22) Registre national REDD+, suivi des activités REDD+			
2d. Impacts sociaux et environnementaux	23) Analyse des questions relatives aux sauvegardes sociales et environnementales			
	24) Conception de la stratégie REDD+ en fonction des impacts			
	25) Cadre de gestion environnementale et sociale			

12/9/2021



# 6. Auto-évaluation participative du processus

Evaluation		Juillet 2017	Mai 2021	Décembre 2021
3	Progrès substantiels	0/3	3/3	3/3
2	Bonnes avancées, plus d'efforts requis	1/3	0/3	0/3
1	Plus d'efforts requis	2/3	0/3	0/3
0	Absence de progrès	0/3	0/3	0/3

Composante	Objectifs	Evaluation		
		2017	Mai 2021	Décembre 2021
<b>3. Niveau de référence des émissions/Niveau de référence</b>				
	26) Démonstration de la méthode			
	27) Utilisation de données historiques et adaptation au contexte national			
	28) Faisabilité technique de l'approche méthodologique et de la cohérence avec les directives et orientations de la CCNUCC/GIEC			

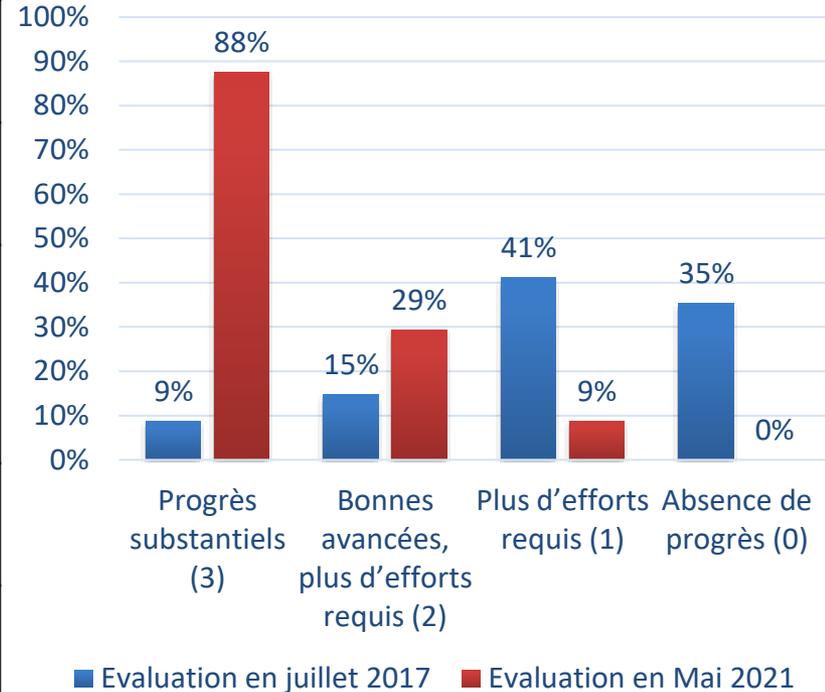
## 6. Auto-évaluation participative du processus

Evaluation		Juillet 2017	Mai 2021	Décembre 2021
3	Progrès substantiels	0/6	2/6	2/6
2	Bonnes avancées, plus d'efforts requis	0/6	2/6	4/6
1	Plus d'efforts requis	4/6	2/6	0/6
0	Absence de progrès	2/6	0/6	0/6

Composante	Objectifs	Evaluation		
		2017	Mai 2021	Décembre 2021
<b>4. Systèmes de suivi des forêts et mesures de sauvegarde</b>				
4a. Système national de suivi forestier	29) Explication de la méthode de suivi			
	30) Démonstration des premières phases d'application			
	31) Dispositif et capacité institutionnels			
4b. Système d'information sur les avantages multiples, la gouvernance, les sauvegardes	32) Identification des aspects non liés au carbone et des problèmes sociaux et environnementaux pertinents			
	33) Suivi, notification et échange d'information			
	34) Dispositions et capacités institutionnelles			

## 6. Auto-évaluation participative

Evaluation		Juillet 2017	Mai 2021	Décembre 2021
3	Progrès substantiels	3/34	21/24	21/24
2	Bonnes avancées, plus d'efforts requis	5/34	10/34	13/24
1	Plus d'efforts requis	14/34	3/34	0/34
0	Absence de progrès	12/34	0/34	0/34



A ce jour, il n'existe plus de critère qui n'ait connu de progrès, contre 12 en 2017 qui étaient caractérisés par une absence de progrès.

Aujourd'hui 34 critères ont un niveau d'avancement compris entre satisfaisant et très satisfaisant contre 8 en 2017 lors de l'évaluation à mi-parcours.



## 6. Auto-évaluation participative 1a: Dispositifs nationaux de gestion de la REDD+

### Analyse de la composante 1a :

- Les institutions et dispositifs de gestion nationaux REDD+ ont été mis en place et fonctionnent de manière non directive, responsable et transparente ; ce qui dénote un engagement politique dans le processus REDD+ au plus haut niveau de l'Etat.
- D'importants efforts ont été déployés pour lever les manquements identifiés entre 2017 et 2018 après la revue à mi-parcours et améliorer significativement l'efficacité, l'efficience et la transparence de la gestion administrative et financière du projet.

### Prochaines étapes

- Renforcer le dispositif institutionnel aux niveaux régional et local pour un meilleur suivi des actions
- Améliorer la fréquence de la tenue des réunions du comité national REDD+
- Poursuivre la mise en œuvre des recommandations des différents audits en vue d'améliorer de façon continue la gestion financière

## 6. Auto-évaluation participative 1a.

### Dispositifs nationaux de gestion de la REDD+

#### Réformes institutionnelles et politiques entreprises

- Création de l'agence togolaise d'électrification rurale et des énergies renouvelables (AT2ER) pour soutenir la politique de développement des services énergétiques axés sur « l'accès à l'énergie pour tous ».
- Réformes du code foncier et domanial ainsi que du code pénal permettent de garantir et promouvoir les investissements propres dans le pays, en particulier dans le domaine « forêt et terre », pour adresser la dégradation accélérée des forêts et savanes boisées.
- Décret relatif aux évaluations environnement sociale et stratégique, en cours d'adoption, permettra d'intégrer en amont l'évaluation des impacts dans le cadre de l'élaboration des politiques, plans et programmes,
- Code forestier en cours de révision, permettra d'intégrer la dimension REDD+, la définition de la forêt dans le sens de la REDD+, la prise en compte et la réglementation des inventaires forestiers nationaux (IFN), de la gouvernance carbone,

## 6. Auto-évaluation participative 1a.

### Dispositifs nationaux de gestion de la REDD+

#### Réformes institutionnelles et politiques entreprises

- Politique nationale de l'égalité et de l'équité genre, actualisée en 2019, qui prend en compte les aspects de REDD+ à travers l'accès des ressources productives aux femmes,
- Stratégie nationale de l'équité et l'égalité genre pour favoriser un accès équitable des femmes aux ressources productives,
- Loi sur l'aménagement et la mise en valeur du littoral fixe les règles d'aménagement, de protection, de conservation et de mise en valeur du littoral Togolais. Cette loi permettra in fine une gestion durable et rationnelle des écosystèmes du littoral notamment les mangroves,
- Stratégie nationale de la promotion de l'agroécologie et de l'agriculture biologique, permet de faire la diffusion des modes de production durable,



## 6. Auto-évaluation participative 1b

### Consultation, participation, sensibilisation

#### **Analyse de la composante 1b :**

- Une participation, continue et à part entière des principales parties prenantes a été établie pour l'ensemble des activités du processus de préparation à la REDD+ avec une attention particulière visant à mobiliser les groupes vulnérables avec des mécanismes participatifs adaptés.
- Les parties prenantes auto-sélectionnent leurs représentants dans le processus. Les instances traditionnelles et coutumières ont été mobilisées dans l'ensemble du processus de préparation, ce qui est attesté dans les différents comptes rendus des consultations.

#### **Prochaines étapes (composante 1b) :**

- Poursuivre et intensifier la sensibilisation et le renforcement des capacités des parties prenantes afin de maintenir la dynamique de participation
- Poursuivre le renforcement et l'animation des plateformes de concertation et de participation



## 6. Auto-évaluation participative 2a. Diagnostic/politique/gouvernance

### **Analyse de la composante 2a :**

- Les travaux conduits dans le cadre de la phase de préparation à la REDD+ présentent une analyse des évolutions récentes de l'utilisation des terres et une évaluation des problèmes associés aux régimes fonciers et à l'enregistrement des titres de propriété, aux droits aux ressources naturelles, aux moyens de subsistance, aux lois, aux politiques et à la gouvernance forestières
- Les politiques et mesures pour la résolution des problèmes relatifs à l'utilisation des titres sont définies et budgétisées dans le plan d'actions de mise en œuvre de la stratégie nationale REDD+ et les instruments de sauvegarde.

### **Prochaines étapes (composante 2a) :**

- Poursuivre les efforts de mobilisation des ressources pour la mise en œuvre effective des politiques et mesures planifiées



## 6. Auto-évaluation participative 2b

### Options stratégiques REDD+

#### **Analyse de la composante 2b :**

- Des travaux de consultation ainsi que des études réalisées dans la phase préparatoire à la REDD+ ont permis de définir quatre axes stratégiques déclinés chacun en options stratégiques;
- La faisabilité des options stratégiques a été analysée aux plans social, environnemental, politique et économique ; elle a contribué à leur affinement et à leur hiérarchisation;
- Le potentiel de réduction des émissions des interventions a été utilisé dans la hiérarchisation des options stratégiques REDD+.

#### **Prochaines étapes (composante 2b) :**

- Améliorer et renforcer le dispositif de veille pour une meilleure intégration de la dimension REDD+ dans les politiques et programmes sectoriels.



## 6. Auto-évaluation participative 2c

### Cadre de mise en œuvre

#### **Analyse de la composante 2c :**

- Des lois et/ou règlements associés aux programmes et activités de REDD+ ont été adoptés ou sont en cours d'adoption dans les principaux secteurs connexes;
- Les outils essentiels du cadre de mise en œuvre de la REDD+ sont finalisés et permettent de définir les droits au carbone, les mécanismes de partage des bénéfices, les modalités de financement de la REDD+ et les mécanismes de recours. Ces outils doivent être complétés par les procédures officielles d'agrément des investissements REDD+, en cours de préparation.

#### **Prochaines étapes (composante 2c) :**

- Poursuivre l'élaboration et l'adoption des textes pour renforcer la prise en compte de la dimension REDD+ dans les différents secteurs d'activités;
- Poursuivre les efforts de mobilisation de financement futur de la REDD+.



## 6. Auto-évaluation participative 2d

### Impacts sociaux et environnementaux

#### **Analyse de la composante 2d :**

- Les questions relatives aux sauvegardes sociales et environnementales applicables au contexte national ont été globalement identifiées et analysées dans le cadre de processus de consultations de façon inclusive suivant une approche itérative avec la participation de l'ensemble des acteurs;
- Finalisation du rapport de l'évaluation environnementale et sociale stratégique (EESS) et du cadre de gestion environnementale et sociale (CGES);
- Quatre instruments de sauvegardes ont été élaborés (CGES, PGP, CPR, CP), approuvés et publiés sur le site de Banque mondiale.

#### **Prochaines étapes (composante 2d) :**

- Faire le plaidoyer pour l'adoption du décret EESS.



## 6. Auto-évaluation participative Composante 3

### Niveau de Référence des forêts (NRF)

#### **Analyse de la composante 3 :**

- Le NRF préliminaire du Togo est présenté au moyen d'une méthodologie clairement documentée et fondée sur une approche graduelle;
- L'établissement du NRF a tenu compte des données historiques et est adapté à la situation nationale;
- Les données et documents sont fournis de manière transparente et en quantité suffisante pour permettre la reconstruction ou la vérification indépendante du NRF.

#### **Prochaines étapes (composante 3)**

- Poursuivre le renforcement des capacités des acteurs pour l'actualisation du NRF;
- Initier des projets de recherche afin de disposer de données sur les aspects de dégradation, des feux de végétation, de la gestion durable des terres;
- Acquérir et traiter des images de haute résolution pour permettre d'observer les différents changements d'occupation des terres.



## 6. Auto-évaluation participative 4a

### Système national de suivi forestier SNSF

#### **Analyse de la composante 4a :**

- Le SNSF du Togo a été conçu sur la base des directives internationales en vigueur en collaboration avec les structures pertinentes pour le suivi ; il est approuvé à l'échelle nationale;
- Les parties prenantes ont participé à l'élaboration et aux premières phases d'application du SNSF à travers des consultations. Ce système permet de comparer l'évolution de la couverture forestière et de la teneur en carbone avec les estimations de référence utilisées pour le NRF.

#### **Prochaines étapes (composante 4a) :**

- Exploiter les données pour actualiser le NRF;
- Opérationnaliser le système d'information sur les multiples bénéfices des options stratégiques REDD+ et les sauvegardes, ainsi que de suivi des bénéfices.



## 6. Auto-évaluation participative 4b

### Suivi des bénéfices non-carbone

#### **Analyse de la composante 4b :**

- Les aspects non liés au carbone de la préparation de REDD+ sont identifiés à travers l'EESS et les instruments de sauvegarde requis sont élaborés;
- Le MPB est élaboré comme mécanisme cohérent, fiable et transparent pour encadrer le partage des bénéfices REDD+ au Togo;
- Le MGP est élaboré pour permettre d'éviter, d'atténuer ou de minimiser les plaintes entre les parties prenantes qui pourraient entraver la mise en œuvre des projets ou des initiatives REDD+;
- Un système d'information sur les sauvegardes (SIS) est en cours de mise en place.

#### **Prochaines étapes (composante 4b) :**

- Opérationnaliser le SIS.



## 7. Analyse FFOM (SWOT) du processus REDD+

### Forces

- La coordination nationale REDD+ dispose d'une équipe cohésive pluridisciplinaire, expérimentée, avec un objectif et un mandat clairs
- Un cadre de travail adéquat avec un matériel et équipement appropriés
- Bonne capacité de gestion financière et comptable

### Opportunités

- Des partenariats solides avec le secteur privé et la société civile
- Lien étroit entre la stratégie nationale REDD+ et les priorités nationales en matière de développement (PND, feuille de route du gouvernement 2020 - 2025)
- Un environnement politique favorable qui soutient les initiatives/actions en matière de changement climatique au Togo

### Faiblesses

- Défis en matière de capacités techniques/logistiques
- Manque de financement durable et prévisible

### Menaces

- Faible application de la loi
- Exploitation anarchique des forêts
- Manque d'appui politique plus large (au-delà du secteur environnemental)
- Manque de financement durable et prévisible

## 8. Défis actuels à relever

- L'auto-évaluation participative, avec l'ensemble des parties prenantes, a permis de mettre en évidence des avancées significatives depuis le démarrage du processus de préparation du Togo à la REDD+ en 2015.
- Les résultats des consultations avec les différentes catégories de parties prenantes indiquent clairement que le processus de préparation à la REDD+ s'est déroulé de manière satisfaisante et que le pays est suffisamment prêt pour entamer la deuxième phase dudit processus,
- Cette posture est confortée par l'adoption de la stratégie nationale par le gouvernement en conseil des ministres le 24 mars 2021 témoignant ainsi l'engagement politique du Togo qui fait de la REDD+ la priorité de l'action gouvernementale
- Cette stratégie s'articule autour de 04 axes et est assortie d'un plan d'actions décennal (2020 - 2029) dont le coût global de mise en œuvre s'élève à **859,3 millions USD**.

# 8. Défis actuels à relever

## Coût du plan d'actions REDD+ du Togo pour la période 2020 - 2029

Axes de la stratégie	Budget
<b>Axe 1:</b> Promotion d'une agriculture performante à faible impact négatif sur la forêt	181,6 millions USD
<b>Axe 2:</b> Gestion durable des forêts et accroissement du patrimoine forestier	238,4 millions USD
<b>Axe 3 :</b> Réduction de la pression sur le bois énergie	221,8 millions USD
<b>Axe 4 :</b> Appui à la mise en œuvre des actions transversales de renforcement du processus REDD+	163,3 millions USD
Cadre de mise en œuvre	54,3 millions USD
<b>Total</b>	<b>859,3 millions USD</b>

## 8. Défis actuels à relever

- Le principal défi actuel reste la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre de ce plan d'actions REDD+,
- Des efforts sont en cours (table ronde des bailleurs de fonds en cours de préparation, recherche d'entités accrédités pour la soumission de la note conceptuelle élaborée au FVC, ).



• **MERCI POUR VOTRE AIMABLE  
ATTENTION**

12/9/2021

